



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE UPFI

Paris, le 28 août 2020

# PLAN DE RELANCE : DES MESURES À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE LA FILIÈRE MUSICALE

**L'Union des producteurs phonographiques français indépendants se félicite des annonces du Premier ministre de ce jour, qui apportent une réponse ambitieuse aux conséquences de la crise sur l'industrie du disque.**

La crise sanitaire avait lourdement affecté la dynamique de croissance de la filière musicale et appelait une réponse ambitieuse et rapide. C'est désormais chose faite puisque le Gouvernement a adopté, dans le cadre du plan de relance publié ce jour, deux mesures déterminantes pour l'investissement, la création et l'emploi.

En prolongeant les crédits d'impôts musique jusqu'en 2024, il apporte une visibilité bienvenue aux entreprises de production, leur permettant d'initier des investissements récemment fragilisés par la baisse de leurs revenus en 2020. Cette mesure structurante pour l'ensemble de la chaîne de valeur est cohérente avec les projections des cabinets d'études, qui estiment que les acteurs économiques mettront plusieurs années à retrouver leur activité d'avant-crise.

Le Gouvernement a également choisi de soutenir pleinement le Centre national de la musique en renouvelant et en renforçant son budget pour 2021, à hauteur de 210 millions d'euros. Cette montée en puissance des moyens du CNM, qui contribuera notamment à pallier l'effondrement du produit de la taxe sur la billetterie des spectacles, permettra de fédérer l'ensemble des acteurs de la musique autour d'une relance ambitieuse. C'est en tout cas cette dynamique collective que l'UPFI s'emploiera à encourager, notamment au sein du Conseil professionnel mis en place par le Centre durant l'été.

Les producteurs et distributeurs indépendants réunis au sein de l'UPFI remercient le Gouvernement pour ces initiatives qui témoignent de son écoute des professionnels et de son souhait de les accompagner au mieux. Elles constituent un investissement d'avenir qui concourt à inscrire les industries culturelles et créatives françaises dans la grande bataille mondiale des contenus, enjeu à la fois économique, social et de *soft power*.

---

*L'UPFI est une organisation professionnelle qui regroupe plus d'une centaine de membres, producteurs et distributeurs indépendants, PME et TPE, avec des labels tels que At(h)ome, Because Music, Believe Digital, Happy Music, Harmonia Mundi, Idol, Jo&Co, Les Disques Entreprises, My Major Company, No format, Outhere, Pias, Suther Kane, VF Musique-Tôt ou Tard, Wagram Music...*